

Conférence gratuite

Droit d'auteur en arts visuels: principes fondamentaux et enjeux actuels

Organisée par *La Société artistique de La Haute-Saint-Charles*,
cette importante conférence est **offerte par une sommité en arts visuels,**
M. Georges Azzaria,
professeur de propriété intellectuelle et de méthodologie
à la Faculté de droit de l'Université Laval à Québec.

Une invitation est lancée aux artistes en arts visuels, aux galeristes
et aux organisateurs d'évènements de la grande région de la Capitale-Nationale,
comme les symposiums et les expositions en arts visuels.

Le mardi 19 mai 2026, de 19 h à 20 h 30
Pavillon Charles-De-Koninck de l'Université Laval
Stationnement payant

L'inscription gratuite est obligatoire via le lien suivant :

<https://www.fd.ulaval.ca/evenements/conference-droit-dauteur-arts-visuels-principes-fondamentaux-et-enjeux-actuels>

Pourquoi est-ce si important d'y participer ?

Le droit d'auteur sur l'œuvre comporte le droit exclusif de produire ou reproduire la totalité ou une partie importante de l'œuvre, sous une forme matérielle quelconque, d'en exécuter ou d'en représenter la totalité ou une partie importante en public et, si l'œuvre n'est pas publiée, d'en publier la totalité ou une partie importante.

Voilà une occasion exceptionnelle de répondre à vos interrogations afin d'éviter de mauvaises surprises lors d'une exposition ou d'un symposium.



La Société artistique de La Haute-Saint-Charles
Hélène Brodeur, responsable du projet
Laval Day, président



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

Faculté de droit

**Un merci sincère aux partenaires
et à nos bénévoles !**



Arrondissement de
La Haute-Saint-Charles